
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le jeudi 14 juin 2018 à 9 h 45
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE18 1123

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 14 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE18 1124

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le contrat de travail entre la Ville de Montréal et M. Serge Lamontagne, à titre de directeur général de la Ville de Montréal, pour une durée indéterminée, à compter du 23 juillet 2018;
- 2 - d'autoriser la mairesse et le greffier à signer ce contrat de travail, pour et au nom de la Ville;

de recommander au conseil municipal :

d'approuver la nomination de M. Serge Lamontagne, à titre de directeur général de la Ville de Montréal, pour une durée indéterminée, à compter du 23 juillet 2018.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1184506003

Levée de la séance à 10 h 01

70.001

Les résolutions CE18 1123 et CE18 1124 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville